



Réf.: 35/CON

Rome, 12 février 2014

Ordre du jour provisoire du Groupe de travail (GT1) sur l'impact de la législation communautaire sur la pêche en Méditerranée -Rejets

IVEAEMPA

C/ Joaquim Rubió i Ors, nº7 bajos

Barcelona, 4 mars 2014

De 9,30 à 13,30:

1. Ouverture des travaux par le Coordinateur sortant
2. Adoption de l'Ordre du jour
3. Compte-rendu et situation des Groupes de travail nationaux sur l'application de l'obligation de débarquement des captures accidentelles ex art.15 du Reg.(UE) 1380/2013

De 11,15 à 11,30: pause café

4. Poursuite du point 4 de l'ordre du jour

De 13,30 à 14,30: pause déjeuner

De 14,30 à 17,00:

5. Echange de vues sur la proposition de règlement COM «omnibus» (2013) 889 final sur les mesures transitoires pour éliminer les obstacles juridiques et pratiques à la mise en œuvre des obligations de débarquement. Adoption éventuelle d'un document qui sera soumis au Comex
6. Nomination du coordinateur du GT1
7. Divers

